

## Info express • décembre 2007



### Aux habitants et riverains du chemin du Bournoud et du chemin de la Tour



Nous vous informons que la mise en conformité du réseau d'assainissement des eaux communal ainsi que le déplacement de conduites des services publics, nécessitent la condamnation du débouché du chemin du Bournoud sur la route de Meyrin.

Ce débouché sera remplacé par un accès provisoire, à double sens, situé à la hauteur du 323, route de Meyrin.

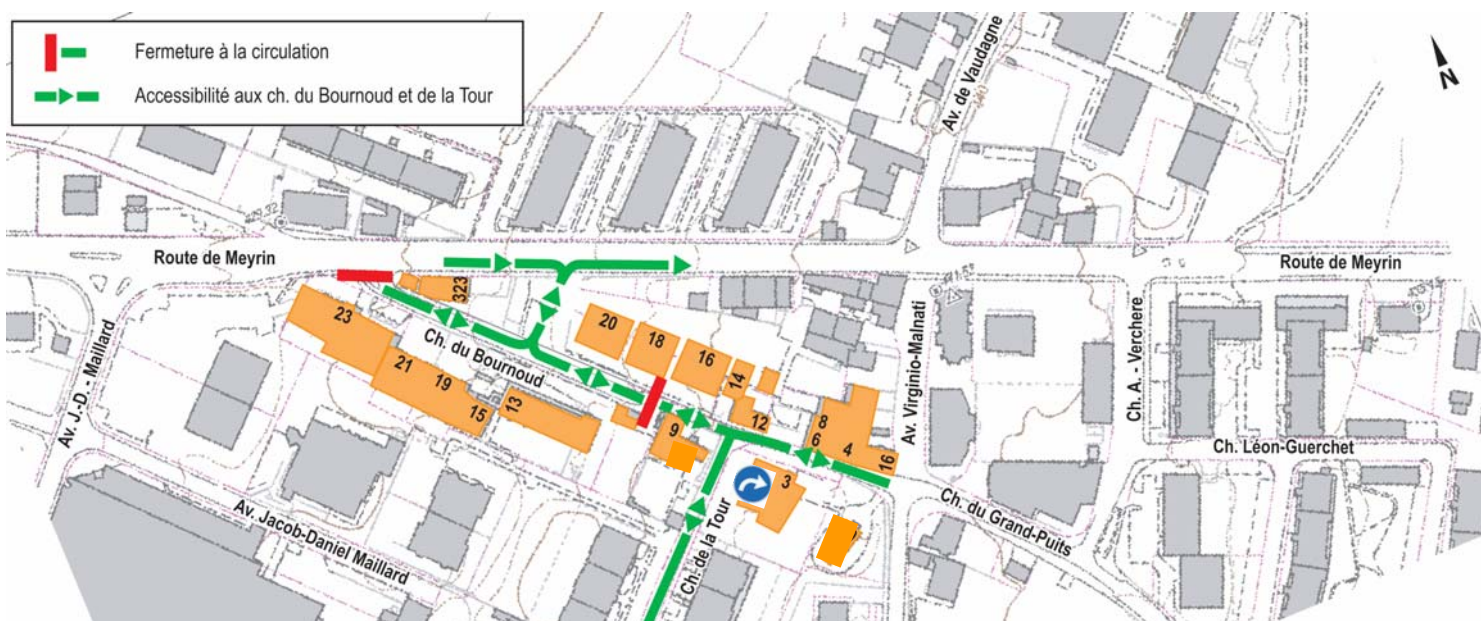
Cette mesure sera appliquée dès le **lundi 7 janvier 2008 07h00** pour une durée d'environ un mois.

Les véhicules à destination du **chemin du Bournoud** n<sup>os</sup> 13 à 23, accéderont et ressortiront par l'accès provisoire précité, alors que ceux à destination des n<sup>os</sup> 3, 9 et 2 à 20 ainsi que ceux du **chemin de la Tour**, accéderont et ressortiront par la **rue Viginio-Malnati** (cf. infographie)

Durant cette même période, les SIG Télécom procéderont au raccordement de leurs réseaux. Cette opération, sans gêne pour le voisinage, sera effectuée par des équipes qui travailleront 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, jours fériés inclus.

Il est recommandé aux usagers de circuler avec la plus extrême prudence et de se conformer à la signalisation mise en place pour la circonstance.

La direction du chantier compte sur la compréhension et la patience de tous et, d'avance, les en remercie.



R. Rusconi, Délégué des maîtres d'ouvrage

Genève, le 20 décembre 2007

Site Web: [www.way-tram.ch](http://www.way-tram.ch)

Direction générale du chantier et pavillons d'informations:  
**Meyrin-Village:** (place du Village) ouvert les mercredis de 14h30 à 17h30  
**Meyrin-Cité:** (avenue de Feuillasse) 1<sup>er</sup> semestre 2008  
 Tél. 022 321 17 17 (répondeur hors permanence) Fax 022 321 12 18